

Actes du colloque



nov.2018

L'EPS ET L'ECOLE DE DEMAIN

Syndicat National de l'Education Physique - www.snepfsu.net

Nos partenaires



UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire



U
2019
NSS

**LE SPORT SCOLAIRE ET
LE MOUVEMENT SPORTIF**

**Composante du mouvement sportif
Lien entre l'école et le sport fédéral**



1- UNE FÉDÉRATION SPORTIVE (ASSOCIATION LOI 1901) AU SERVICE DES POLITIQUES ÉDUCATIVES DE L'ÉTAT

L'UNSS au croisement des différents acteurs d'éducation par le sport que sont l'Ecole et les EPLE (avec l'EPS) et le réseau associatif sportif.

Composante essentielle du parcours éducatif et citoyen de l'élève, les APS sont vecteurs de valeurs et d'apprentissage, et sont développées par la fédération du sport scolaire du ministère de l'Education nationale.



VALEURS ÉDUCATIVES, SOCIALES ET CITOYENNES

CONSTRUCTION D'APPRENTISSAGE FONDAMENTAUX

DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT

SANTÉ ET LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ

ETHIQUE, VIVRE ENSEMBLE, RESPECT D'AUTRUI

ÉPANOUISSEMENT ET ÉQUILIBRE DES ÉLÈVES

UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire

1- UNE FÉDÉRATION SPORTIVE (ASSOCIATION LOI 1901)

MEMBRE A PART ENTIÈRE DU MOUVEMENT SPORTIF

Comme les autres fédérations du sport scolaire et universitaire,
l'UNSS est une fédération sportive membre du mouvement sportif,
et siègent dans toutes ses instances nationales et déconcentrées (CNOSF, CROS, CDOS).



L'article 3 des Statuts du CNOSF stipule (p.6 et 7) :

« Le CNOSF est composé de membres relevant de l'une des huit catégories suivantes : [...]

- Les fédérations nationales unisports [...] dénommées « fédérations olympique »
- Les fédérations nationales unisports [...] dénommées « fédérations sportives nationales »
- Les fédérations multisports ou affinitaires [...]
- **Les fédérations scolaires et universitaires** (catégorie 4) »

Les statuts des CROS et CDOS indiquent dans leur article 3 (P.2) , qu'ils ont pour membres actifs « les organismes régionaux [ou départementaux] représentant des fédérations membres actifs du CNOSF. »



2 - UN CADRE CONVENTIONNEL



2.1 - LES CONVENTIONS

- **Convention Cadre entre MEN, MS, CNOSF.**

Principe de coopération entre le monde scolaire et le mouvement sportif.

- **Conventions pentapartites (MEN, MS, USEP, UNSS, FFX).**

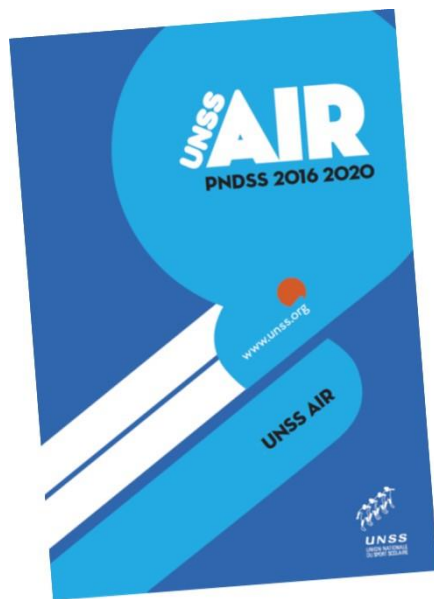
Ces conventions concernent actuellement 31 disciplines.

- **Conventions bipartites entre l'UNSS et les fédérations.**

Ces conventions avec certaines fédérations ont pour objet l'organisation de compétitions, la formation de l'encadrement et la création d'outils pédagogiques, sur les plans techniques, logistiques et financiers.



2 - UN CADRE CONVENTIONNEL POUR APPLIQUER LE PNDSS



2.2 - LES OBJECTIFS DE CES CONVENTIONS

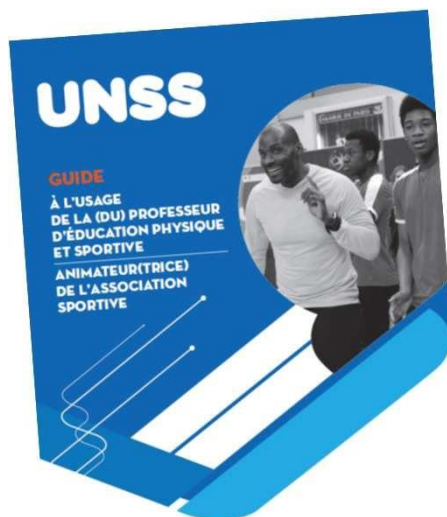
- Favoriser sur l'ensemble du territoire l'**accès à la pratique** d'APS, dans le cadre de l'EPS, de l'AS d'EPLÉ et des clubs sportifs.
- Promouvoir les **valeurs de l'olympisme et l'éthique sportive**.
- Favoriser l'acquisition d'une **culture générale sportive**.

2.3 - LES PASSERELLES À DÉVELOPPER

- Pour une **meilleure complémentarité des acteurs**.
- Pour **accroître l'accès aux APS** (correction des inégalités).
- Pour **développer l'offre sportive sur tous les territoires**.

**AMÉLIORER LA CONTINUITÉ
DU PARCOURS DE L'ÉLÈVE.**

3 - DES MODALITÉS DÉFINIES CONJOINTEMENT



ACCESSIBILITÉ
INNOVATION
RESPONSABILITÉ

UNSS
AIR
MARS 2014/2020



3.1 - LES CMN

Ces commissions, composées de représentants des fédérations sportives, d'enseignants EPS et de cadres UNSS, définissent chaque année :

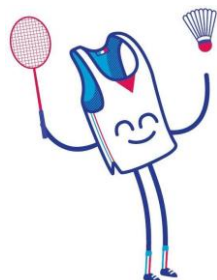
- Les axes de **développement de la pratique**
- Les modalités d'**organisation des compétitions UNSS**
- **Les formations** (élèves, enseignants et cadres) à mettre en place

3.2 - LES CHANTIERS OUVERTS

- Amélioration des **passerelles entre l'AS et le club**
- Coopérations locales entre AS, Clubs et Collectivités à développer reconnaissance des **acquis des jeunes officiels** en milieu fédéral
- Licences communes ? Autres dispositif ? À construire.
- Intégrer les **nouvelles problématiques** : mixité, citoyenneté, para sport notamment pour les 13 FF ayant délégations, DD des organisation, ...
- **Cursus scolaire et orientation** : accueillir nos jeunes en fédérations, ligues, comités ou des clubs

UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire

4 - COOPÉRATIONS ENCOURAGÉES PAR LE MINISTÈRE



1. - DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS PARTENARIALES

Les programmes de promotion des APS autour des GESI «Année du sport » et autour de la candidature Paris2024 « Année de l'Olympisme de l'Ecole à l'université »

Développement des partenariats entre le sport scolaire et le reste du mouvement sportif (CNOSF, CROS, CDOS et les autres fédérations sportives, ligues, comités)

2. - LE PROGRAMME HORIZON 2024 ET LABEL GÉNÉRATION 2024

Ce label est proposé aux EPLE volontaires (et leurs AS) qui s'engagent à

- Développement de **projets structurants** avec les clubs sportifs locaux
- Participation aux **événements promotionnels** olympiques et paralympiques
- Accompagnement ou accueil des **sportifs de haut niveau**
- **Mise à disposition des équipements sportifs** existants dans l'enceinte de l'établissement scolaire aux associations

Nouvelle **mention complémentaire « Métiers du sports »** et parcours professionnel au sein du mouvement sportif



4 – COOPÉRATION AVEC L'USEP ET LA FFSU



Les synergies entre ces acteurs ont été renforcées par la mise en place de l'Année du sport de l'Année de l'olympisme de l'école à l'université.

Objectif du programme Horizon 2024 du MEN.

Continuité du parcours du jeune de l'école à l'université.

4.1 - UNE NOUVELLE CMN UNSS-USEP

- Composée de représentants de nos deux fédérations sportives (cadres et enseignants)
- Engagement d'un travail autour du **cycle 3 (CM2/6ème)**.
- Réflexion sur **les structures, les statuts & les rôles** des enseignants. Cf rapport Juanico Deguilhem



4.2 - RUPTURE DE LA PRATIQUE EN SORTANT DU LYCÉE

Continuité de la pratique sportive après le lycée.

Echanges avec la Fédération française du sport universitaire (FFSportU) pour identifier les nouveaux étudiants sportifs.





U
2019
NSS

**UNE FÉDÉRATION SPORTIVE
AU SEIN DU MOUVEMENT SPORTIF,
AUX COTÉS DU
MOUVEMENT SPORTIF !**

